



Paris, le 24/11/2011,

GT avancement des ouvriers d'Etat Une réelle évolution pour 2012

Le but premier de ce GT « avancement » est de sortir du système « illégal » du cadre de fonction pour intégrer un principe du type « promu sur promouvable » en 2012, qui servira de support pour les années suivantes.

Les bases :

L'administration propose :

- l'utilisation du terme « taux d'avancement » plutôt que « promu sur promouvable »
- la validation des propositions du GT en CPO avec rédaction d'une décision pour l'année 2012.
- La poursuite des travaux sur l'avancement en 2012 (rédaction de nouveaux textes qui seront publiés, repyramidage du corps,..)

Force Ouvrière a demandé :

- En 2011 35% des ouvriers partent à la retraite sans avoir pu accéder à la Hors Catégorie. Il y a nécessité d'augmenter les possibilités d'accès à la HCA.
- FO est favorable à changer de système pour le calcul du nombre d'avancements à la condition que le taux d'avancement soit suffisant de V en VI et VI en VII (actuellement, dans les textes, pas de limite pour les oe qui ont deux ans d'ancienneté), qu'on double les possibilités de VII à la Hors catégorie, et qu'on maintienne le nombre d'avancements actuels pour accéder à la HCB et à la HCC.
- FO propose qu'à partir du taux national le nombre d'avancements soit réparti en deux. Une partie fixe (70%) appliquée sous forme de taux à toutes les CAO et suite à une discussion nationale, le reste des avancements, 30% permettrait un ajustement par CAO pour tenir compte des spécificités des établissements et pour gommer certains déséquilibres.
- FO propose aussi la possibilité en CAO, **ponctuellement et avec l'accord de la majorité des représentants du personnel**, de pouvoir remplacer l'avancement d'un groupe par un groupe directement inférieur, dans le but de favoriser l'équité dans le déroulement de carrière des agents.

Suite aux débats, le GT valide 3 groupes de taux d'avancement au niveau national:

- 25% de V en VII ;
- 12% de VII en HCA et HCCom ;
- 15% de HCA en HCB et de HCB en HCC.

Force Ouvrière se félicite de voir ses propositions prises en compte par l'administration. Elles permettront une progression significative pour l'accès aux HCA et HCCom (doublement du nombre de postes) tout en maintenant un taux cohérent aux autres groupes.

L'application :

Pour l'application de ce nouveau principe, le GT acte la répartition des postes par CAO en CPO de début d'année pour la partie fixe. Début 2012 une réunion se tiendra pour attribuer la partie variable.

Les CAO gardent la possibilité de moduler les HCA et HCCom entre eux.

Retour Catégoriel prévu au protocole :

Force Ouvrière profite de cette réunion pour revenir sur le retour catégoriel qui est en discussion dans certains GT pour les personnels techniques. Ce retour catégoriel serait en particulier issu des économies réalisées par la diminution des postes sur la période 2010 - 2012.

Pour FO la première priorité doit aller à une augmentation du nombre d'embauches d'ouvriers, les départs étant plus importants que prévu (47 départs en 2011 pour 8 arrivées, alors que 42 suppressions de postes sont prévues sur la période 2011-2013).

Comme FO n'a pas participé aux négociations protocolaires, suite au conflit sur le FABEC, nous demandons d'avoir une réunion spécifique pour discuter de la somme qui doit être versée dans la prime de technicité (le gouvernement s'était engagé à utiliser la moitié des économies liées au non remplacement d'un agent sur deux à la revalorisation des carrières).

Le SNPACM-FO a participé activement à ce GT « avancement » en présentant des arguments étayés et des propositions cohérentes et réalistes.

Notre représentativité dans les instances ouvrières, issue de la confiance que vous nous avez renouvelée lors des élections, nous permet de continuer à défendre le maintien et la pérennité des Ouvriers d'Etat au sein de la DGAC et de Météo-France.

Vos représentants : Pierre GAUBERT (BN), Didier SIDOINE (DSAC), Franck DUPONT (DO), Jean-Christophe MAZIN (ENAC).